

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

J.-D. Guay, Réd-Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bureau: Rue Racine

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an.....	\$1.00
Six mois.....	0.50

Plus d'abonnement pour moins de six mois.

CHICOUTIMI, 17 JANV. 1895

VILLES BIEN ADMINISTREES

L'état des finances pour la ville de Sherbrooke vient d'être publié. On constate par ce rapport qu'il y a un surplus de \$2,963,79 des recettes sur les dépenses. Voilà évidemment une ville dont les finances sont mieux administrées que les nôtres. On attribue la grande part du mérite à M. J.-A. Chicoyne, député de Wolfe, et rédacteur en chef du *Pionnier* de Sherbrooke.

Pour la première fois aussi depuis longtemps, le budget municipal de Lévis accuse un surplus. Ce résultat est dû à l'administration courageuse de M. le maire Belleau, qui a été puissamment secondé par le conseil.

Si la ville de Chicoutimi veut s'assurer une bonne administration, comme celle des villes de Sherbrooke et de Lévis, elle n'a qu'à remplacer ceux qui l'ont plongée dans les dettes par des hommes désireux de marcher sur les traces des conseillers de Sherbrooke et de Lévis.

NOS ELECTIONS MUNICIPALES

LE BILAN DES ANCIENS CONSEILLERS

C'est lundi qu'aura lieu, dans les quartiers Centre et Est, l'élection de cinq conseillers parmi les candidats mis en nomination à l'assemblée de lundi dernier. Nous désirons rappeler aussi succinctement que possible à nos lecteurs les raisons qui ont poussé les sept huitième des contribuables de ces deux quartiers à demander un changement d'administration.

LE CONSEIL depuis deux ans a fait preuve de la plus mauvaise administration possible.

1o Il a trouvé moyen de nous faire une dette flottante de \$3,500. Lorsqu'il prit les affaires au mois de janvier 1893, le surplus de l'actif sur le passif était de \$57.

2o La dette flottante de \$3,500, qui est exigible incessamment ne pourra être rencontrée que par une administration nouvelle. En effet, tous les légistes sont d'accord à déclarer que le conseil ne peut prélever sur la propriété pour former ce montant ou partie de ce montant. On ne s'est pas conformé à la loi et tout rôle perception serait nul.

En outre, les hommes d'affai-

res savent parfaitement que les conseillers actuels ne commandent pas la confiance de ceux qui peuvent nous prêter, parce qu'ils ont été assez imprévoyant pour laisser poursuivre la ville par le Crédit Foncier et, s'il est toujours extrêmement difficile d'obtenir des fonds pour payer une dette flottante, à plus forte raison lorsque les conseillers sont mal vus sur le marché. Tout règlement pour emprunter devra être voté par les contribuables. Le conseil actuel n'a pas la confiance des contribuables de la ville et jamais ceux-ci ne consentiront à lui mettre dans les mains plusieurs mille piastres.

Un nouveau conseil, composé d'hommes d'affaires et de confiance aura beaucoup de difficultés à se procurer l'argent nécessaire, mais y parviendra et nous pouvons ajouter, à des conditions avantageuses.

Nous croyons qu'il serait difficile d'ailleurs de prélever \$3,500 sur la propriété, lorsque de nouvelles obligations pour le bonus, le Crédit Foncier, salaire du secrétaire, administration générale etc, se présenteront d'ici au 1er novembre prochain pour un montant qui n'éloignera pas \$1,500, avec une bonne administration et \$2,000 avec une mauvaise. Ce sera déjà fort onéreux pour les contribuables de rencontrer de telles sommes.

3o Les Conseillers actuels ont fait une nouvelle charte, qui nous coûte \$650, lorsque la première charte, celle incorporant la ville, ne nous avait pas coûté \$400.

4o Malgré une telle dépense, la nouvelle charte, devenue en force le 8 janvier dernier, est restée lettre morte pour le Conseil, qui ne l'a pas suivie et toutes les procédures du Conseil depuis ont été nulles. Aujourd'hui on est obligé à grands frais de publier de nouveau les règlements et ce sont les contribuables qui paient pour les méfaits des conseillers.

4o Sur le rôle de perception du mois de juin dernier, il n'a été collecté que \$661, un certain nombre de contribuables refusant de payer pour illégalités. Le conseil a envoyé des lettres sévères, menaçant les retardataires de poursuite, et pendant ce temps, les conseillers eux-mêmes ne payaient pas. Le rôle a été déclaré nul le 10 novembre et M. le Maire lui-même n'a payé que le 13; M. le Maire jouissait de son argent tandis que le Conseil forçait les plus pauvres contribuables à s'exécuter, avec menaces de frais.

5o Le système de tenue des comptes de la ville est mauvais. Il a même été condamné par les auditeurs, et malgré cela le conseil ne s'en est pas occupé.

6o Les affaires de chemins, trottoirs, canaux d'égoûts etc., sont conduites de manière à soulever les protestations générales.

7o Les conseillers sont au con-

seil pour protéger leur petites affaires.

M. Tessier surveille sa licence. Toute la question pour lui est le dépôt de boisson et c'est lui aujourd'hui qui fournit l'argent nécessaire pour la lutte municipale, sachant qu'il se remboursera s'il réussit, sur la vente de ses liqueurs.

M. Jérémie Ouellet reclame et a obtenu du Conseil \$80 pour une lisière de terrain qui appartenait à la ville. M. le Dr Savard a été le proposeur de la motion.

M. Ferdinand Jean est moins exigeant, mais expose la ville à des dommages considérables en se servant pour y mettre de la chaux, de la bâtisse de la pompe, (voir article dans une autre colonne).

M. Wilfrid Morin n'est pas homme à faire lui-même les propositions pour sacrifier les intérêts de la ville; il se contente de suivre les autres et il ne fera jamais autre chose.

8o Le conseil a fait faire un quai pour la traverse de Ste-Anne. Ce quai est en croûtes, n'a pas été recouvert, est traversé par une dalle sur laquelle il n'y pas même de ponton et le plan incliné est dans un état des plus dangereux. Qu'un accident arrive à un homme ou à un cheval sur ce quai, qui appartient à la corporation, et la ville aura des dommages considérables à payer. Il est étonnant même que de accidents ne soient pas déjà arrivés.

L'ancienne bâtisse de la traverse, qui a coûté une centaine de piastres, est prête à tomber au Saguenay et sert actuellement de latrines à tous les passants. Le conseil n'a pas avisé aux moyens à prendre dans ce cas.

9o Il y a deux ans, le conseil actuel a voulu nous faire perdre plus de \$4,000 sur le bonus à la Compagnie du chemin de fer. Actuellement, en conformité au règlement et aux engagements de la compagnie du chemin de fer, celle-ci est redevable envers nous de plus de \$4,000. Aucun des conseillers n'a fait un pas pour nous faire rembourser cette somme qui ferait bien notre affaire, et si le conseil actuel est réélu, il évident que cette jolie somme sera perdue.

10 En entrant en fonctions, le conseil nous a fait perdre \$82,45, pour avoir été plaider avec M. Jos. Lachance, qui n'avait aucun droit contre la ville mais qui a réussi, par suite d'une déclaration erronée que le secrétaire avait été autorisé, par le conseil, à faire.

11o Le pont en fer qui nous coûte si cher est dans un état décriant; le rouille y fait déjà son œuvre et le Conseil ne s'est pas même occupé de faire enlever l'épaisse couche de boue qui le recouvre.

12o La charte autorise la ville à emprunter sur billet jusqu'au montant de \$800. Aussitôt ce

pouvoir accordé, le conseil s'est empressé, par un manque de prévoyance impardonnable, d'engager tout son crédit, et lorsque des besoins pressants, comme le Crédit Foncier, se sont présentés, la banque a refusé tout nouvel escompte. C'est là la cause de la poursuite que nous avons subie et qui nous a coûté de tort jolis frais.

13o Le crédit de notre ville est perdu, ruiné et la tâche qui reste à faire pour le rétablir est des plus importantes, demande des hommes d'affaires et de confiance.

M. FERDINAND JEAN

EXPLOITE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET L'EXPOSE AU FEU

On sait que la ville possède une bâtisse, sur le terrain des commissaires d'écoles, dans laquelle se trouve la pompe et tous les boyaux nécessaires en cas d'incendie. La pompe ne vaut rien peut-être, mais les boyaux ont une valeur considérable, quatre ou cinq cents piastres croyons-nous, et il serait facile d'en trouver un joli prix tous les jours. La bâtisse elle-même vaut au bas mot un cent piastres.

M. Ferdinand Jean, conseiller pour le quartier centre, l'adversaire de M. Grenon, demeure à deux arpents de la bâtisse de la pompe et depuis qu'il est conseiller, il a compris que tout ce qui appartient à la ville lui appartient. Il semble être le maître absolu de cette bâtisse de la pompe.

M. Jean fait le commerce de chaux, mais la chaux est dangereuse pour le feu et en homme prudent, M. Jean n'aime pas à en mettre dans ses bâtisses.

En homme d'affaires comme il est, M. Jean préfère utiliser la bâtisse de la pompe pour y mettre sa chaux, et au moment où nous écrivons, la pompe est dans un coin de la bâtisse et une dizaine de quarts de chaux, appartenant à M. Jean, menacent tous les jours de destruction la propriété de la ville. A 30 pieds de la bâtisse de la pompe se trouve le vieux Séminaire, qui appartient comme on le sait à la Commission Scolaire, et cette bâtisse importante passerait infailliblement au feu avec celle de la pompe.

Il n'y a que quelques jours que nous connaissons cette affaire, qui est une véritable exploitation des propriétés de la ville par un conseiller. L'hiver dernier, M. Jean avait même rempli cette bâtisse de foin pressé et les acheteurs de foin étaient obligés de rouler les presses sur la pompe et sur tout le matériel qui s'y trouve.

N'est-ce pas que les conseillers actuels ont du toupet et savent protéger leurs intérêts au détriment de ceux de la ville.

ELECTIONS MUNICIPALES
LA NOMINATION DES CANDIDATS

Il y a déjà plus d'un mois, près de 80 contribuables électeurs du Quartier Centre de notre ville se réunissent en assemblée publique et choisissent unanimement trois candidats pour faire la lutte aux conseillers actuels. Quelques jours plus tard, le Quartier Est faisait le même mouvement. Dans les deux Quartiers, il semblait y avoir un sentiment quasi-unanime de réprobation contre le conseil actuel, qui a plongé la ville dans la pire des situations financières possibles.

La nomination des candidats a eu lieu lundi matin, à 10 heures. La salle du Conseil était remplie de contribuables, favorables en grand nombre à un changement d'administration dans les Quartiers Centre et Est.

A 10 1/2 heures, les bulletins des candidats ont été déposés :

QUARTIER CENTRE

Celui de M. DAVID TESSIER était signé par MM.

- | | |
|------------------|------------------|
| Ferdinand Jean | Vilmond Savard |
| Eusèbe Boulet | Jos.-M. Marcoux |
| J.-B. Petit | Jos. ph. Dechêne |
| Stanislas Caron | Alfred Pednaud |
| Alphonse Pednaud | Thomas Tremblay |
| Edmond Savard | Omer Blais |
| A.-C. Blais | Baptiste Pednaud |
| Abel Tremblay | Wm Boly |
| Ludger Alain | Total—18 |

Le bulletin de M. J.-D. GUAY, qui a déclaré se présenter en opposition à M. D. Tessier, était signé par MM.

- | | |
|-------------------|--------------------|
| O. Bossé | Wm Warren |
| F.-X. Gosselin | Pierre Bouchard |
| Frs Guay | A. Bélanger |
| O. Bouchard | L.-G. Bolley |
| C.-P. Dumais | Adj. Rivard |
| Henri Levesque | Is. Morin |
| L.-N. Picard | Majorique Gagné |
| P. Girard | Onésime Tremblay |
| Nap. Warren | Félix Lajoie |
| Cléop. Perron | Eusèbe Levesque |
| Mérida Belley | Edm. Levesque |
| Sévérin Beaulieu | Henri Dufour |
| Germain Murray | Johny Levesque |
| A.-A. Grenon | Alfred Savard |
| Aug. Grenon | Mars Belley |
| P. Ed. Bergeron | Benj. Levesque |
| Thomas Bossé | Cléop. Simard |
| Xavier Ouellet | Vital Tremblay |
| Eugène Roy | Ludger Tremblay |
| Hector Lemieux | Joseph Dechesne |
| Ferdinand Gagnon | Thiborce Bergeron |
| Xavier Levesque | François Harvey |
| Elzéar Levesque | J. Tremblay (père) |
| Charles Malèk | J. Tremblay (fils) |
| Aurèle Guimond | Louis Bouchard |
| Martin Guimond | Roger Bergeron |
| Ths Boivin | Ths Blackburn |
| Adolphe Verreault | Onésime Tremblay |
| Ephrem Duguay | Thomas Perron |
| Meron Tremblay | François Larouche |
| Jos Gagnon | Elzéar Gaudreault |
| Louis Roussel | Joseph Murray |
| Alex Savard | Ulysse Dufour |
| P. Talbot, fils | Joseph Dufour |
| P. A. Guay | Jean Pagé |
| Narcisse Grenon | Trefflé Gagnon |
| Gédéon Tremblay | Charles Gagnon |
| Total—77 | |

En conséquence, M. D. Tessier a été mis en nomination, opposé par M. J.-D. Guay.

Le bulletin de M. LE DR SAVARD, ancien conseiller porte les signatures de MM.

- | | |
|-----------------|------------------|
| Jean Fortin | J.-B. Petit |
| Stanislas Caron | D. Tessier |
| Thomas Tremblay | J.-M. Marcoux |
| Vilmond Savard | Henri Dufour |
| Edmond Savard | Omer Blais |
| Eusèbe Boulet | A.-C. Blais |
| Joseph Dechêne | Abel Tremblay |
| Alfred Pednaud | Baptiste Pednaud |
| Alph. Pednaud | Ludger Alain |
| Ferdinand Jean | Wm Boly |
| Armand Tessier | Total—21 |

M. JOSEPH GAGNON a été proposé et mis en nomination contre M. le Dr Savard. Son bulletin porte absolu-

ment les mêmes signatures que celui de l'adversaire de M. Tessier.

M. FERDINAND JEAN a ensuite été mis en nomination son bulletin portant les signatures qui suivent : MM.

- | | |
|------------------|-----------------|
| Alfred Pednaud | A.-C. Blais |
| Stanislas Caron | Jos. M. Marcoux |
| Thomas Tremblay | David Tessier |
| Louis Roussel | J.-B. Petit |
| Alphonse Pednaud | Armand Tessier |
| Vilmond Savard | J.-B. Pednaud |
| Omer Blais | Dorila Auplit |
| Eusèbe Boulet | Jean Fortin |
| Abel Tremblay | Joseph Dechesne |

M. ADÉLARD GRENON a été proposé en opposition. Son bulletin était signé par MM. :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| O. Bossé | A. Bélanger |
| F.-X. Gosselin | L.-G. Bolley |
| François Guay | Adj. Rivard |
| O. Bouchard | Is. Morin |
| C.-P. Dumais | Majorique Gagné |
| Henri Levesque | Onés. Tremblay |
| L.-N. Picard | Félix Lajoie |
| P. Girard | Eusèbe Levesque |
| Napoléon Warren | Edm. Levesque |
| Cléop. Perron | Henri Dufour |
| Mérida Belley | Johny Levesque |
| Sévérin Beaulieu | Alfred Savard |
| Germain Murray | M. Belley |
| A.-A. Grenon | Benj. Levesque |
| Aug. Grenon | Cléop. Simard |
| P. Ed. Bergeron | Vital Tremblay |
| Xavier Ouellet | Ludger Tremblay |
| Eugène Roy | Thiborce Bergeron |
| Hector Lemieux | François Harvey |
| Ferdinand Gagnon | J. Tremblay, père |
| Xavier Levesque | J. Tremblay, fils |
| Elzéar Levesque | Louis Bouchard |
| Joseph Levesque | Rog. Bergeron |
| Charles Malèk | David McLean |
| Aurèle Guimond | Ths Blackburn |
| Martin Guimond | Onés. Tremblay |
| Ths Bossé | Thomas Perron |
| Adolphe Verreault | François Larouche |
| Meron Tremblay | Elzéar Gaudreault |
| Jos. Gagnon | Joseph Murray |
| Louis Roussel | Ulysse Dufour |
| Alex. Savard | Joseph Dufour |
| P. Talbot, fils | Jean Pagé |
| P.-A. Guay | Trefflé Gagnon |
| Narcisse Grenon | Charles Gagnon |
| Gédéon Tremblay | Onésime Perron |
| Wm Warren | Thomas Bossé |
| Pierre Bouchard | Total—75 |

QUARTIER-EST

M. Wilfrid Morin, ancien conseiller a été proposé par MM. :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| Joseph Gagnon | Jean Fortin |
| Louis Morin | Joseph Bouchard |
| Amb. Tremblay | Célestin Boulay |
| Gonz Lapointe | Alfred Aubin |
| Elzéar Lapointe | Nap. Morin |
| Nap St-Hilaire | Xavier Morin |
| Frs Gilbert | Vérite Barret |
| Laurent Girard | Ernet Bouchard |
| Thadé Desbiens | Total 18 |
| Joseph Girard | |

M. LOUIS CLAVEAU a été amené en opposition avec les signatures suivantes MM.

- | | |
|-------------------|-------------------|
| V.-M. Martin | André Harvey |
| Frs Barrette | Johnny Gaudreault |
| Thom. Gagnon | Louis Boucher |
| Alexis Brassard | Edouard Lepine |
| Louis Brassard | Hector Lemieux |
| L.-G. Bolley | Ed. Lemieux |
| Wm Bergeron | Hubert Laberge |
| Théop. Bolduc | Célestin Boulé |
| Wilfrid Beaulieu | Clovis Lafrance |
| Hubert Bonneau | Xavier Claveau |
| François Bouchard | Thomas Harvey |
| Joseph Dufour | Ph. Mercier |
| Huber Delisle | Hermias Lapointe |
| Joseph Duchène | Antoine Hamel |
| Johny Gaudreault | Joseph Lavoie |
| Pierre Girard | Auguste Gagnon |
| Joseph Gagnon | Ido Simard |
| Antoine Hamel | Richard Gagnon |
| Wme Harvey | Pierre Lamarre |
| Ernest Morin | Geo. Vezina |
| Louis Martin | Jos Gagnon père |
| Honoré Martel | L.-E. Beauchamp |
| Jean Murray | Alfred Tremblay |
| Juste Ouellet | Jean Dechêne |
| Joseph Poitras | Auguste Simard |
| François Poitras | Philippe Murray |
| Honoré Savard | Thomas Lamarre |
| Amb. Tremblay | Elzéar Laberge |
| Geo. Tremblay | Pierre Poitras |
| M. Belley | David Poitras |
| Ed. Lepine | Aimé Boly |
| H. Martel | Aimé Tremblay |
| Pitre Bergeron | Ursin Gobeil |
| Jean Fortin | Elzéar Vezina |
| François Gilbert | P. Colozza |
| J.-A. Labrie | |

Le bulletin de M. P.-H. Boly a été ensuite présenté portant toutes les mêmes signatures. Ce dernier devait être élu unanimement mais au dernier moment, on lui a opposé un homme qui n'est pas même qualifié, M. Alfred Aubin, dont le bulletin de présentation était signé par MM.

- | | |
|-----------------|-----------------|
| Alfred Tremblay | David Tessier |
| Louis Boucher | J.-B. Petit |
| Wilfrid Lavoie | Wilfrid Morin |
| Alfred Aubin | Thadée Desbiens |

QUARTIER OUEST

Comme on s'y attendait, MM. Jérémie Ouellet et Joseph Desbiens ont été réélus unanimement pour le Quartier Ouest.

Il est facile de constater par les bulletins que la très grande majorité des électeurs des deux quartiers où il y a lutte est favorable à un changement de conseillers. A part les signatures, il y a encore dans chacun des quartiers une dizaine d'électeurs favorables au changement. Dans le Quartier Centre, il votera au plus 120 et dans le Quartier Est 108 électeurs.

Les anciens conseillers n'entendent pas cependant se laisser ainsi remplacer. Ils font des efforts extraordinaires pour remporter l'élection. Dès dimanche, ils ont fait, mais bien inutilement des efforts auprès de nos amis pour les faire prononcer contrairement à leurs convictions. On a même profité de certaines relations d'affaires pour forcer un électeur à signer un bulletin de présentation. Mais dès lundi matin, les deux cent piastres qu'il fallait à notre ami pour se libérer lui ont été fournies.

Les anciens conseillers, M. le Maire surtout, se contentent qu'aboisson, ils changeront le sentiment qui leur est évidemment hostile : Nous n'hésitons pas à dire qu'ils se trompent et qu'une humiliante défaite les attend lundi :

Les cinq conseillers oppositionnistes et leurs amis sont tous d'accord à déclarer qu'ils ne veulent pas entrer au Conseil de Ville par des moyens qui ne sont pas honorables. S'ils sont élus lundi, comme ils ont lieu de s'y attendre, ils l'auront été par des moyens honorables, par l'appui des nombreux contribuables qui dans l'intérêt de la ville, les auront invités à se porter candidats.

IS. MORIN

MAGASIN GENERAL

RUE RACINE, CHICOUTIMI

M. Morin, invite toutes ses anciennes pratiques et le public en général à lui rendre visite et à venir constater par eux-même la modicité de ses prix et la qualité de ses marchandises.

A VENDRE

Une maison située sur la rue du Couvent, portant le No. 132, occupée jusqu'ici par M. Célestin Boulay et appartenant à William Jourdain.

Pour condition s'adresser à JOSEPH ROY, St-Ae xis.

A VENDRE

Cette terre mesurant cent acres, appartenant autrefois à M. Nazaire Lapointe et située au Lac Bouchette. Vente à sacrifice et à termes très faciles.

S'adresser à ISRAEL MORIN,

Lisez et relisez

VOUS EN RETIREREZ DE GRANDS BENEFICES

La maison TESSIER & PETIT a en mains, un assortiment des plus considérables dans toutes ses lignes de commerce, qu'elle est résolue de vendre à un bas prix inconnu jusqu'ici. Ses départements de Un département nouveau est celui de

L'ARGENTERIE

Il vous sera offert pour vingt-cinq centins (\$0.25) ce qui se vend partout une piastre et demie (\$1.50). Venez et vous jugerez.

Inutile d'énumérer ce que nous avons à vous offrir. Venez et nous vous étonnerons par le bas prix de nos effets. De plus, nous vous vendrons à un bas prix inconnu jusqu'ici les boîtes en peluche, les albums en ivoirine, les pipes assorties avec boîtes, etc., etc., et cela à si bon marché que tout le monde voudra en acheter.

Nous tenons à reconnaître l'encouragement de nos pratiques, non-seulement en leur disant : "MERCI", mais en leur offrant trois magnifiques

TESSIER & PETIT BARDEAU DE CEDRE

MM. Henri et Albert Côté, de Ste Anne (Terres Rouges) informent le public qu'ils seront en état de fournir, à compter du mois de mars, toute quantité de bardeau de cèdre scie qui leur sera demandé, à \$1,50 le mille, pris à la manufacture : Ce bardeau est de première qualité.

Aussi planches et madriers de toutes épaisseurs et qualité ; épinette et pin.

Henri et Albert Côté.

10 Jan. 2 ms:

PRICE BROTHERS COMPANY

MARCHANDS DE BOIS

MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"

- A CHICOUTIMI,
- A BAIE DES HA! HA!
- A ST-ETIENNE.
- A BERGERONNES
- A SULT-A-COCHON

IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN !!

ALLEZ TOUS EN FOULE ACHETER AU MAGASIN GENERAL DU BON MARCHÉ PAR EXCELLENCE TENU

—PAR— P.-H BILLY, MARCHAND, RUE RACINE CHICOUTIMI.

DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS,
CHAMBORD JONCTION

ONT TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, Réception directe des moulins
D'ONTARIO ET DE MANITOBA
LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES,
POISSON ET SEL.

GROSSERIES ET EPICERIES

Biscuits, Candies, liqueurs douces et conser-
ves, Huile de charbon directe de Petrolia
POMMES, CITRONS, ORANGES, COCOS, AVELINES, ETC

ACHETENT ET ECHANGENT LES PRODUITS

GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

Tout ordre reçu par Télégraphe ou par Téléphone une heure avant le
train, reçoit la plus prompte attention et est expédié.

POUR LES PLACES D'EAU : les envois peuvent se faire de Québec
ou de Montréal en été.

J.-B. RENAUD & CIE

126-140 RUE ST-PAUL

QUEBEC

NEGOCIANTS EN GROS

FLEUR, LARD, POISSONS, HUILES

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE

PLATRE A TERRE

Exportateurs de Beurre et Fromage.

NOUVEAUX PRIX

SUR FARINES

SAINDOUX, ENGRAIS
DE TOUTES SORTES,

DEMANDEZ MES COTATIONS

VOUS Y TROUVEREZ VOTRE PROFIT

S'ADRESSER à

D.-E. BROLET

50 A 52 RUE DALHOUSIE

QUEBEC

GLOVER, FRY & CIE

24 et 26 Rue de la Fabrique,

QUEBEC

Nous avons le plaisir d'informer les nombreux lecteurs du "Progrès du Saguenay" que nos achats d'automne sont maintenant terminés et que notre magasin est rempli d'une énorme quantité de

NOUVELLES MARCHANDISES

achetées et vendues à des bas prix sans précédents.

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici les marchandises qui encombrant nos différents départements, nous dirons seulement aux acheteurs qu'il y va de leur intérêt de venir juger eux-mêmes la qualité et le bas prix de nos marchandises.

LES DEPARTEMENTS DES

ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX

renferment les dernières modes Anglaises et Françaises.

La confection, dans ces départements, se fait sous la surveillance de personnes de la plus haute expérience.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS SPECIALITE

Dernières nouveautés en

TWEEDS pour PANTALONS ET pour COMPLETS.

NOUVELLES ETOFFES POUR PARDESSUS etc.

Un tailleur artiste est attaché à ce département, et le succès remporté jusqu'ici nous autorise à garantir perfection dans la coupe le travail et le fini.

LE DEPARTEMENT DES TAPIS

PRELARTS, RIDEAUX, etc., est tellement considérable qu'il est reconnu le plus important de la ville.

5 PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

GLOVER, FRY & Cie.

HARDES FAITES

Venant d'être reçu un assorti-
ment de hardes faites pour
hommes, jeunes garçons
pour la 1ère Commu-
nion et pour enfants
au-dessous de 8 ans

AUSSI

UN ASSORTIMENT DE
CHAUSSURES

CHAPEAUX

ARTICLES DE TOILET-
TE POUR HOMMES

SUPERBES

TWEEDS ET SERGES DONT
NOUS FAISONS UNE
SPECIALITE

DÉFIANT TOUTE COMPÉ-
TITION

Nous avons en mains,
outre l'assortiment
général un grand nom-
bre d'articles de notre
vieux stock que nous
vendons à prix très re-
duits.

Une visite est vivement
recommandée.

LEMIEUX & Cie.

AUX AMATEURS DE COURSES

M. P. COLOZZA, bijoutier, vien
de recevoir un assortiment de

MONTRES CHRONOGRAPHES ET
A REPETITION, EN OR ET
EN ARGENT

Ces montres sont très utiles pour
prendre le temps pour les trottes de
chevaux, pour les ingénieurs, les mé-
caniciens, les chimistes, etc.

SIMPLE ET DURABLE

M. Colozza portera une attention
spéciale à la réparation de ces mor-
tes, ayant en magasin toutes les pié-
ces distinctes du mouvement.

P. COLOZZA,
HORLOGER-BIJOUTIER

IMPORTATIONS DIRECTES

—DE—
MONTRES,
HORLOGES FRANÇAISES

BIJOUTERIES EN OR,
ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS,

ENTOUFAS,

CANNES,

FOUETS,

ON ACHETE LES PERLES
D'EAU DOUCE

C. SERRANT

54, Rue de la Fabrique.

LA CONVENTION D'INDUSTRIE LAITIÈRE A CHICOUTIMI

Les cultivateurs et tous nos lecteurs se rappellent les efforts qui ont été faits en décembre dernier auprès de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, pour lui faire tenir sa prochaine convention à Chicoutimi. On comprend quelle serait l'importance d'une telle convention dans notre région où l'industrie laitière a été la planche de salut des cultivateurs.

Ne pouvant obtenir pour ici la convention annuelle de l'an prochain, malgré une requête signée par 400 cultivateurs, nous fîmes des efforts pour obtenir une convention de district et on nous laissa alors espérer que ce désir serait satisfait. Nous venons de recevoir l'avis officiel, fixant la convention au 15 février prochain. Nous en informons immédiatement les cultivateurs afin qu'ils puissent se préparer à assister à cette convention importante. Nous comptons que tous les cultivateurs, sans aucune exception, assisteront à la convention, qui durera toute la journée du vendredi.

Il faudra même que les cultivateurs des paroisses environnantes se rendent ici dès la veille, jeudi soir, car la convention commencera très à bonne heure, probablement à 8 heures du matin. Il y aura trois séances, une l'avant-midi, une l'après-midi et la dernière durant la soirée.

Plusieurs directeurs de la Société d'Industrie Laitière, notamment M. J.-C. Chapais, accompagneront les conférenciers.

Voici la lettre que nous venons de recevoir de M. Castel, l'actif secrétaire de la Société.

École d'Industrie laitière, St-Hyacinthe.
11 janvier 1895
M. J.-D. GUAY, Chicoutimi,
Cher monsieur,

Je m'empresse de vous informer que nous venons de décider que le Comice de Laiterie de Chicoutimi se tiendrait en cette ville le vendredi, 15 février.

Nous arriverons avec les conférenciers d'Hébertville le jeudi soir.

Je compte sur vous comme directeur du district pour obtenir que nos séances se tiennent dans les salles du séminaire, afin que nous puissions y atteindre la belle jeunesse intelligente et lui inspirer l'amour et la considération des travaux des champs, que vous avez à un si haut degré.

Je compte que vous annoncerez la chose dans votre journal.

Bien à vous,
E. CASTEL.

MENACES ET INTIMIDATION

Les anciens conseillers dont l'élection est contestée prennent tous les moyens pour enlever des partisans à leurs opposants. On fait chez tous les électeurs une cabale constante et on a même l'audace de s'adresser à des gens qui ont signé les bulletins de présentation.

Plusieurs de ces cabaleurs offensés ont déjà été mis à la porte, paraît-il, et on se prépare en certaines maisons à leur faire une jolie réception.

Les promesses, les menaces et l'intimidation sont à l'ordre du jour. On va faire de gros chantiers de bois de fuseaux, dit-on, mais les électeurs qui n'ont rien fait de l'hiver se demandent pourquoi l'on ne commencerait qu'au mois de février. Cela sent la cabale.

On va même jusqu'à faire des menaces fort compromettantes pour ceux qui les font. Nous informons ces messieurs que note est prise de toutes ces menaces et que si l'un de leurs cinq candidats est élu, ce qui n'est pas probable, l'élection sera attaquée pour ces menaces et le siège de l'adversaire réclamer.

Nous ajouterons même que d'après la loi, ces menaces et intimidations sont maintenant considérées comme offenses criminelles. Avis à ceux que cela intéresse.

LE PROJET D'EXPOSITION

L'OCTROI DÉFINITIVEMENT REFUSÉ

Nous avons reçu hier de M. Jos Girard, le député du lac St-Jean, la lettre suivante, relativement à la demande d'octroi que la Société d'agriculture a faite pour une exposition régionale dans notre ville.

Québec 12 janvier 1895.

Mon cher Monsieur,
Nous avons eu ces jours-ci, M. Petit et moi, une entrevue finale avec l'Hon. M. Beaubien au sujet de l'exposition. Le ministre nous a refusé l'octroi demandé.

La politique du gouvernement n'est plus la même, surtout vis-à-vis les expositions; d'autres projets plus importants sont à l'étude; et les grands vont prendre une voie que l'on croit plus pratique. La culture de la betterave, l'industrie du beurre et son exportation, les abattoirs, sont trois projets qui attirent plus spécialement l'attention de tout le public.

Je pousse ces projets autant que je peux, et je crois agir dans l'intérêt de mes gens et ce de concert avec l'unanimité de la chambre.

Votre dévoué,
Jos. Girard
M. P.

LE HAUT DU LAC ST-JEAN

CORRESPONDANCE

Normandin, Lac St-Jean
M. le Directeur,

La colonisation dans le haut du Lac St-Jean, comprenant les Cantons Mistassini, Normandin et Albanel a depuis douze mois pris un développement qui est d'une augure des plus encourageants. Depuis le jour où de Sainte-Religieux, les Trappistes, se sont enfoncés dans la forêt à M. D. de mistassini, nous avons pu espérer un progrès qui est maintenant en réalisation. Car Mistassini, résidence des trappistes, est cet hiver le seul marché, ou à peu près, où nous pouvons écouler nos produits.

Les Trappistes, ont avec eux près de cinquante familles à pourvoir; en outre de cela, ils emploient beaucoup de colons de au défrichement et dans les chantiers de bois. Malheureusement il se rencontre toujours des obstacles; n'ayant pas de chemin entre Albanel et Mistassini, il est impossible aux cultivateurs d'Albanel d'y transporter leurs produits sur le seul marché qui leur est offert. La Providence qui semble avoir suivi les trappistes, arrive à notre secours dans la personne de celui que tous connaissent sous le titre de Docteur des Trappistes.

Adressant la parole le 10 courant aux colons de Normandin et Albanel, il disait: "J'ai beaucoup voyagé et jamais je n'ai rencontré un pays si propre à la colonisation mais comme vous tous, je vois les lacunes qui empêchent le rapide développement de

vos contrées; cependant en unissant toute votre énergie, en étudiant tous ensemble les réformes et les besoins qui vous sont nécessaires, nous remédierons au mal. Et quand nous aurons trouvé que tels travaux seront utiles à l'avancement de la colonisation, le comité que nous avons formé verra à ce que ces travaux reçoivent du gouvernement une prompte exécution. De plus ce comité devra étouffer sa réforme même en politique; plus de timidité, mais de l'action. Voilà ce qu'il faut dans l'agriculture, non une politique bleue ou rouge mais une politique indépendante, une politique de fraternité, une politique où les divisions devraient disparaître pour faire place aux idées calmes et réfléchies, en un mot, discuter tout ce qui est de l'intérêt public pour le bien commun de la patrie. Un tel travail accompli par les citoyens serait d'une utilité inappréciable pour le député qui, comprenant le véritable rôle qu'il doit jouer, celui de travailler pour ses commettants, et de voir à ce que les vœux exprimés de ses électeurs reçoivent de la part du gouvernement une sanction immédiate; dans le sens contraire le comité devrait être sans merci."

Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements; tous ont reconnu la justesse des remarques du Dr Jolivet de St-Jean qui, s'ance tenant, a organisé un cercle d'explorateurs pour faire le tracé du chemin communiquant entre Normandin, Albanel et Mistassini et devront faire un rapport au gouvernement, pour qu'un débouché soit fait immédiatement pour permettre aux colons de transporter leurs produits. Il est à espérer que le gouvernement se rendra au désir des colons et facilitera la colonisation par des chemins et des ponts qui relieront les centres jusqu'à ce qu'il puisse voter des octrois pour le prolongement de la voie ferrée de Roberval à Mistassini, projet qui, je l'espère, ne devra pas retardé.

LE PONT DE ST FÉLICIEN

Nous apprenons avec plaisir que la construction du pont de St Félicien, sur la rivière Ashuapmouhouan, est décidé: Les travaux préliminaires sont même commencés depuis trois semaines: Aucune nouvelle ne peut nous rejouir davantage:

POUR BIEN ÉCRIRE

ACHETEZ
LES PLUMES
BLANZY POUR, Cie
200 Variétés de 15 cts à \$1.00 la boîte de 144 plumes.

LA MEILLEURE ENCRE
G. Toiray Mausin
LE XIXE SIECLE
D'un très beau noir inaltérable et spécial pour comptabilité.

LA SYRIENNE
Violette noire communicative donnant de 4 à 5 belles copies.

LA CIE DE PAPIER ROLLAND
1er PRIX A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Seules usines au Canada fabriquant les beaux papiers toiles.
Papiers à écrire dans toutes les qualités et formats.

PAPIER MINUTES, LETTRES BILLETTS, CAHIERS ECRITURES

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND, & FILS.
Agents pour le Canada
6 à 14 Rue St-Vincent Montréal
Succursale à Québec: Bâtisse Renaud, Rue St-Paul.

Si vous Devez Rayer Le Saindoux

et si vous êtes obligé, comme des milliers d'autres, de vous abstenir de tout aliment dans la préparation duquel il entre, et de ne rien manger ayant été préparé au saindoux, ceci vous rappellera qu'il existe une graisse végétale, propre, délicate et saine pour le remplacer. Si vous employez la

Otolene

à la place du saindoux, vous pourrez manger des tartes, de la pâtisserie et d'autres "bonnes Choses" sans crainte de conséquences dyspeptiques. Le moment est venu de notre délivrance du saindoux et de ces effets malfaisants. Achetez-en un seau, essayez là dans votre propre cuisine et vous serez convaincu. En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.

Fabriqués seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.

POUR VOS FOURURES

Les renseignements qui suivent seront reçus avec plaisir par les dames de la ville.

Delle D-chên, Modiste, désire faire connaître aux dames qu'elle peut faire toutes espèces d'ouvrage de fantaisie, peintures à l'huile, estampages, broderies, lingerie et trousseaux de baptême etc. Elle se chargera spécialement de toutes sortes de commandes dans les fourures. Elle est sûre de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'encourager, car elle excelle en capacité dans cette ligne.

MELLE DECHESNE,
Magasin de M. Wilfrid Perron
Chicoutimi 31 octobre 1894. 2 ms

BRIQUES ! BRIQUES !

Toujours en mains, briques de première qualité pour

Lambris, Murs pleins, Cheminées,

Le vendeur se charge de voir lui-même à l'embarquement de la brique sur les chars ou sur le bateau.

V.-N. TREMBLAY,
Chicoutim
sept. 1894. 1 an.

M. HECTOR LEMIEUX

BELLES MARCHANDISES NOUVELLES TEL QUE

TWEEDS, CASHMIRE, FLANELLETES, etc. etc

Et a des prix excessivement réduits,

Il aura en outre comme par le passé tous les instruments aratoires dont les cultivateurs peuvent avoir besoin, tels que faucheuses, rateaux, moissonneuses, moulins à battre, cribles coupe paille, etc.

Hector Lemieux
RUE RACINE

UN CULTIVATEUR PRATIQUE

Il y a quelques années, quatre ans au plus, un cultivateur de Lotbinière, M. Johnny Boivin, se décidait après bien des hésitations, à rester sur le bien paternel, qui était en très mauvais état de culture, n'offrait aucun revenu immédiat, et même était considérablement endetté.

Ce cultivateur était le neveu de M. Thomas Boivin, de Bagotville, dont les succès agricoles sont bien connus et qui est l'un des concurrents qui ont fait le plus honneur au comté dans le concours de mérite agricole de l'été dernier. L'exemple de son oncle, de ses cousins, et un bon sens pratique encourageaient M. Johnny Boivin à rester cultivateur. Il voulut recevoir notre journal, assista à autant de conférences que possible, se procura tous les renseignements désirables vint bien des fois à notre bureau.

M. Boivin est aujourd'hui bien récompensé de son travail et de son courage. Il n'est pas riche encore, sa terre n'est pas encore dans un état parfait, mais il n'a pas de dettes, reçoit de sa terre et de ses animaux tous les revenus dont il a besoin pour le soutien de sa famille et il va à grande pas dans la voie du progrès agricole.

Que l'on en juge par les quelques détails qui suivent :

Il y a deux ans, M. Boivin avait quatre vaches qui lui donnaient \$15 pendant toute l'année. L'année dernière \$24 par vache. Cette année, à compter du 9 juin au 1er novembre, il a réalisé \$22.22 par vache à la fabrique. Au printemps et à l'automne, ses vaches ont donné beaucoup de beurre, qui rapportera certainement \$10 par vache. Elle donnent encore du lait en abondance.

M. Boivin a semé le printemps dernier 3 onces de bettes qui lui ont rapporté 50 minots. La semence de 10 minots de lentille et avoine lui a procuré un fourrage abondant et précieux.

De 6 livres de blé d'inde, M. Boivin a récolté 15 charges de cheval : Il a récolté encore 300 minots de navets et c'est grâce à tous ces produits que le troupeau de M. Boivin produit beaucoup de lait et est en bon état. L'hivernement des vaches sera payé par le rendement en beurre et l'utilisation du lait pour les engrais.

M. M. Boivin, avec 135 minots d'avoine et sarazin, a en outre engraisé des porcs pour \$131.

Nos félicitations à ce cultivateur qui suit évidemment la véritable ligne de conduite qui le mènera à la prospérité.

DEVERS

L'Hotel Victoria, à Québec, a été et grande partie détruit par un incendie dimanche : Les pertes sont très élevées : C'est la construction nouvelle surtout qui a souffert :

La session locale est ajournée de puis samedi.

L'Hon M Taillon était souffrant la semaine dernière.

L'Hon M Tassé est condamné par les médecins :

NOTES LOCALES

PERSONNELS

Sa Grandeur Mgr Labrecque est à Québec.

M. Honoré Petit est de retour de la course.

M Juste Ouellet est en promenade Bon, ou sont établis plusieurs de ses enfants :

ELUS

A la paroisse de Chicoutimi, il y eu lutte lundi et mardi : Les conseillers sortant MM François Brassard et George Tremblay ont été réélus, le premier par 51 voix de majorité et le second par 26 :

MM Paschal Bergeron et Donat Brassard ont été élus conseillers à Jonquière en remplacement de MM Johnny Allard et François Tremblay.

NOUVEAUX MARGUILLERS

M. Jean Gagnon a été élu marguillier à Chambord.

Le nombre de baptême en 1895 dans cette paroisse a été de 60 ; sépultures 34 mariages 8.

M. Xavier Belley a été élu marguillier à la cathédrale de Chicoutimi en remplacement de M. Isid Jobin, sortant de charge.

LES MALLES

On continue de nous servir de la manière la plus lamentable possible. Le lac St-Jean n'a que deux malles par semaine. Ici nous en avons quatre, mais cela ne vaut guère mieux. Lundi soir, nous recevions par les chars les journaux de vendredi et samedi et mardi soir, par la malle de terre, ceux de mercredi et jeudi.

Ceux qui sont à la tête du département des postes devraient venir passer quelques semaines à Chicoutimi, pour juger par eux-mêmes de l'état de choses dont nous nous plaignons.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un bureau de poste a été ouvert au Petit Saguenay, chez M. Meron Tremblay.

TEMPÉRATURE

Nous jouissons d'une température des plus agréables cet hiver : Nous n'avons eu encore qu'une tempête, qui n'a duré que quelques heures.

LECONS DE PIANO

Mme A.-A. Hudon, de Chicoutimi, désire informer ses anciens élèves et tous ceux qui désireraient prendre des leçons de piano chez elle qu'elle pourra recommencer à enseigner la semaine prochaine.

Conditions faciles. Chicoutimi 2 janvier 1895, 1 ms.

AU PUBLIC

M. P.-E. Bergeron, tanneur, prie d'informer le public qu'il garde toujours en mains un assortiment de cuirs de toutes sortes, rouge, noir, gaudriers, chaussures, bottes sauvages, bottes imitées, souliers, le tout fabriqué à la main, à son établissement même.

Aussi en mains, laine et raquettes de toutes grandeurs ; se charge aussi de réparation de harnais, de chaussures et tous les ouvrages en cuirs.

Paiera le plus haut prix pour les peaux vertes et prendra des effets en échange de ce qu'il offre en vente.

P.-Edm. Bergeron. 2 ms.

LECONS DE MUSIQUE

Melle Laetitia Martel ayant fait l'acquisition d'un magnifique piano, désirerait donner quelques leçons de musique à domicile. Ceux qui voudront prendre des leçons pourront s'adresser à elle-même, chez M. Honoré Martel, marchand. 31 Octobre. 3 m.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Cour Supérieure

No 334

In re

Job Dufour, Chicoutimi, insolvable.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre du Juge et de la Cour Supérieure en date du onze Janvier courant 1895, une assemblée des créanciers du dit insolvable aura lieu au Palais de Justice à Chicoutimi le le vingt-cinq Janvier courant à dix heures du matin, devant l'Honorable Juge J.-A Gagné en chambre et en son absence du chef-lieu du dit District devant le protonotaire du dit district pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et inspecteur au bien du dit insolvable. Chicoutimi 11 Janvier 1895

O. Jobin

Gardien provisoire

L. Alain,

procureur du gardien provisoire

Bureau de Pelletier Paradis et Jobin.

Rue Dalhousie Québec

PHARMACIE HAMEL

Sous la direction d'un médecin ayant une expérience de près de quarante ans.

RECETTES REÇUES ET

PARFUMERIE

ARTICLES DE TOILETTE, etc

CONSULTATIONS GRATUITES

BUREAU : Bloc de M. Colozza, orfèvre, rue Racine.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure

No 396

Pierre Talbot, fils, marchand, de la ville de Chicoutimi

Demandeur.

vs

Nil Claveau, autrefois de Chicoutimi, maintenant aux États-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

F.-X. GOSSELIN.

P. C. S.

Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 10 janvier 1895.

BONBONS!

PÂTISSERIES!

Pour vos achats de bonbons, et gâteaux de Noël et du Jour de l'An, allez chez

ANTOINE HAMEL

CONFISEUR,

Rue Racine

— EN MAINS —

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, tels que

BONBONNIERES,

CORNETS,

JOUETS, etc.

LIQUEURS DOUCES

Prix défiant toute compétition.

ANTOINE HAMEL

A VENDRE

Cette terre mesurant cent acres, appartenant autrefois à M. Nazaire Lapointe et située au Lac Bouchetto.

Vente à sacrifice et à termes très faciles.

S'adresser à **ISRAEL MORIN,**



COMMENCANT JEUDI, le 3 JANVIER 1895, les trains voyageront comme suit

DEPART DE CHICOUTIMI POUR ROBERVAL ET QUÉBEC

6.00 A. M.—Mardi, et samedi arrivant à Roberval à 10.10 A. M. et à Québec à 7.30 P. M.

DEPART DE ROBERVAL 4.50 P. M.—Pour Chicoutimi, lundi et jeudi, arrivant à 9.00 P. M.

8.10 A. M.—Pour Québec, mardi et samedi y arrivant à 7.30 P. M.

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passages et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus, rue St-André à ALEXANDRE H. RY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT.

Secrétaire et Gérant

Québec, 24 Décembre 1894.—

Cartes d'Affaires

AVOCATS

BELLEY & RIVARD

L.-G. BELLEY, L. L. B. et M. P. ADJ. RIVARD, L. L. B.

AVOCATS. Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suivent toujours le terme d'Hébertville. 15 sept. 92

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : en face du Bureau de Poste, Rue Racine, Chicoutimi. 1 janv. 93.

NOTAIRE

DAVID MALTAIS

NOTAIRE. Actes de vente, transports, prêts obli gations, etc. Bureau : Banque Nationale.

MEDECINS

L.-E. BEAUCHAMP

MÉDECIN. Consultations de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Rue Racine, Chicoutimi. 18 août 92.

ADELARD RIVERIN

MÉDECIN. Bureau : chez M. M. Billet & Claveau, Rue Racine, Chicoutimi. 20 avril 1893.

J.-A. HAMEL

GRADUÉ de l'Université McGill, Montréal. Pratique la médecine et les accouchements. Bureau : Bloc de M. Colozza, orfèvre. RUE RACINE

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité : Voitures de toutes sortes

PIERRE BOUCHARD

CHARRON, Rue Ste-Anne, Chicoutimi. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. Conditions avantageuses.

MEDECIN VETERINAIRE

T.-R. DUCHENE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE. Gradué et médaillé à l'École vétérinaire de Québec. Traitera toutes les maladies des animaux domestiques et les opérations dans la science vétérinaire Bureau chez M. Thomas Lamarre, Rue Racine Chicoutimi.

VIENT DE PARAITRE
L'ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES
Pour 1895 (2e Année)

Ce petit recueil, véritable trésor de science agricole qui a rencontré avec sa première édition, l'approbation enthousiaste de toute personne désireuse de voir développer et perfectionner notre système d'agriculture, ne pourra manquer de recevoir avec la présente l'accueil le plus bienveillant.

Il renferme encore des renseignements pratiques que tous les cultivateurs et en particulier les membres des Cercles Agricoles trouveront des plus utiles. En voici quelques-uns: *Calendrier avec Petits Conseils pour chaque mois. Devoirs des Cercles et de leurs Membres. Loi des Cercles. Culture de la betterave. Culture de*

la vigne et des asperges. Le chou Moellier. Moutons Shropshire. Production des œufs en hiver. Plantation des appartements. Bonne cuisine. Grandeur de la profession Agricole. Ce que nous pouvons faire en 1895. Notions sur les engrais, etc. etc.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands au prix de 6 centimes, franco par la poste.

J.-B. Rolland & Fils éditeurs
6, 14, rue Saint-Vincent
Montréal.

LES FINANCES FEDERALES

UN SURPLUS DE \$2,270,068

Pour les premiers six mois de 1894-95
Ottawa, 12—Le rapport financier

du gouvernement pour le mois de décembre est plus favorable que celui du mois correspondant de 1893.

Le revenu pendant décembre 1894 a été de \$2,794,431, et en 1893, \$2,715,185.

Les dépenses se sont élevées à \$2,076,379, contre \$2,201,329 en décembre 1893.

Pendant les six mois finissant le 31 décembre dernier, le revenu total s'est élevé à \$16,399,486, soit \$1,916,223 de moins que la somme perçue pendant les six premiers mois de l'année fiscale précédente, tandis que les dépenses totales ont été de \$14,129,418, laissant un surplus de \$2,270,068.

Pendant l'année précédente les dépenses à compte du capital s'élevaient à \$2,783,061.

LA FORTUNE DE JAY GOULD

L'expert commis par le tribunal de New-York spécialement chargé du règlement des successions, pour évaluer la fortune laissée par le célèbre spéculateur Jay Gould, à sa mort, en 1892, vient de remettre son rapport.

Il résulte de ce document officiel que la fortune laissée par ce fameux boursier, que certain journaux de New-York avaient d'abord évaluée à \$250,000,000, et, que, après eux plusieurs journaux d'Europe, quelque peu naïf, avaient prétendu s'élever au chiffre fantastique de \$500,000,000, n'était, en réalité, que de \$1,000,000, en chiffre rond, ce qui est déjà énorme, et, en déduisant \$6,000,000, légués par le défunt à ses exécuteurs testamentaires, la succession se réduit à \$73,000,000.

L'expertise qui vient d'être faite avait pour but de déterminer le montant des frais de mutation, qui s'élève à \$790,000 environ. La fortune Jay Gould, consistant principalement en action et obligation de chemin de fer, est sujette à de très fortes fluctuations. Il a fallu l'évaluer d'après le cours de la Bourse, le jour du décès. Si elle avait été évaluée d'après les derniers cours, elle aurait encore été réduite de près de cinq millions de dollars. On voit par là quelle est l'instabilité des plus grosses fortunes américaines, dont la plupart sont généralement exagérées.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA SECONDE DIVISION DU COMTE DU LAC ST-JEAN

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph-Charles Lindsay, Secrétaire-Trésorier, que les terrains ci-dessus mentionnés seront vendus à l'enchère publique dans la Salle des Sessions du Conseil de la dite Municipalité de comté, au chef-lieu, à Roberval, Mercredi, le sixième jour du mois de Mars prochain (1895), à dix heures de l'avant midi, à défaut du paiement des taxes municipales et scolaires auxquelles il sont affectés ainsi que les frais en cours

MUNICIPALITÉ	CANTON	RANG	LOT OU PART. LOT	NOS DES LOTS	NOMS DES PROPRIETAIRES	MONT. DU POUR TAXES MUN. & SCOL.
Normandin	Normandin	7	2	11 et 12	Edouard Godbout	\$21.92
do	do	8	2	11 et 12	do do	
Albanel	do	4	1	1	Prudent Girard	1.40
St-Thomas d'Aquin	DeQuen	14	1	25	François Gagné	58
do	do	5	1	41	Trefflé Fortin	33
do	Dablon	5	1	43	Médéric Perron	58
do	do	6	1	2	Henry Cleary	66
do	do	6	1 et partie de	34 et 35	Elie Lavoie	3.37
do	do	6	1 1/2	38 et 39	Jeffrey Potvin	4.60

Donné à Roberval ce 9 Janvier 1895.

J.-C. LINDSAY,
Sec.-Trés. C. Cte. L. S. J. No 2.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA PREMIERE DIVISION DU COMTE DU LAC ST-JEAN

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par C. David Ouellet Secrétaire-Trésorier, que les terrains ci-dessus mentionnés seront vendus à l'enchère publique dans la salle des sessions du conseil de la dite municipalité de comté, à Hébertville, mercredi, le sixième jour du mois de Mars prochain à dix heures de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales et scolaires auxquelles ils sont affectés, ainsi que les frais et dépenses encourus.

DESIGNATION DES BIENS-FONDS

MUNICIPALITÉS	CANTON	RANG	PRT. DE LOTS	NOS DES LOTS	NOMS DES PROPRIETAIRES	MONTANT DU POUR TAXES MUN. & SCOL.
Hébertville (paroisse)	Labarre	2e Ouest.	1	No 2	Héritiers de feu F. Braün	\$41.01
do	do	do	1	3	do do	22.97
do	Caron	1er	1/2 Ouest	18	Moïse Vachon	16.40
do	do	do	1/2 Est	19	do do	13.12
St-Jérôme.	Metabet.	3	1	5	Didier Harvey	6.39
do	do	3	1	9	do do	2.55
do	do	4	1	15	do do	2.69
do	do	3	1	B	Melchide Harvey	12.55
do	do	4	1	6	Vve La Gaudrean	4.80
do	do	2	1	7	Joseph Fortin	1.44
do	do	do	1	8	do do	0.72
St-Gédéon.	Signay.	X	1	28	François Simard	11.71
St-Joseph d'Alma.	Labarre.	7	1	37	Joseph Lalancette	8.01
do	Labarre d'Al	5	1	9	Joseph Godreau	8.05
do	do	do	1	3	Hypolite Lessard	3.40
Delisle & Tailleur.	Delisle	do	1	30	Gélon Dufour	23.64
do	do	do	1	8	François Brisson	3.72
do	do	do	1	9	do do	3.72
do	do	2	1/2 Nord-Est	6	Hypolite Gagné	2.23
do	do	1	1	3	Phil. Bilodeau	4.22
do	do	2	1	3	do do	4.21
do	do	do	1	4	Georges Tremblay	3.21
do	do	4	1	42	Joseph Tremblay	3.43
do	do	5	1	10	Joseph Vaillancourt	3.97
do	do	do	1	11	do do	3.97

Donné à Hébertville ce 3 janvier 1895

C. DAVID OUELLET, Sec. Trés.
C. O. 1ère div. C. Lac St-Jean.

Vrais Copie. DAVID OUELLET, Sec. Trés.

F. KROUAGK & FILS
FA RINES POISSONS
HERITIERES
 QUEBEC

POISSON
 HARENG LABRADOR,
 CAP BRETON, ANTICOSTI
 QUARTS ET DEMIS QUARTS
 Saumon, Truite, Anguille, Morue, etc.
AUSSE
 Fleur, lard, saindoux,
 Huile, graisse,
 Barley, etc.
Geo. Tanguay
 ENTREPOTS
 Nos 33 et 35 rue St-André
 No 34 et 36 rue Bell
 BUREAU 48, St-Paul, Bas-Ville
QUEBEC

FAMILLETON No 15

LA
JEUNE FEMME PALE
DEUXIÈME PARTIE DE
"LE GANT PERDU"

II

Il grimpe sur les montagnes pour chercher enfin la dernière herbe sur les plus hautes Alpes. Telles est notre vie : reculer devant la neige et reprendre du terrain à mesure que la neige l'abandonne.

—Avez-vous beaucoup de vaches, et où sont-elles ? demanda Herman.

—J'en soigne environ quatre-vingt, monsieur ; elles sont maintenant disséminées sur les Alpes, çà et là entre les collines et les montagnes. Un jeune garçon, qui est mon aide, les garde et veille à ce qu'elles ne s'éloignent pas trop.

—Mais comment pouvez-vous traire quatre-vingts bêtes qui se tiennent parfois sur des rochers inaccessibles ?

C'est un rude travail en effet, monsieur, mais pas difficile que vous le croyez. Les vaches viennent deux fois par jour, à un signal du cor des Alpes, ou d'elles-mêmes, à la *sennhutte*, pour se faire traire.

—L'herbe doit être très-maigre sur ces froides hauteurs ; les vaches ne peuvent pas donner beaucoup de lait ici, fit observer le jeune médecin.

—Pardonnez-moi, monsieur, répondit le berger, c'est une erreur. L'herbe des Alpes est très douce et très grasse. Nos bonnes vaches donnent chaque jour, lorsqu'elles sont sur les montagnes, quinze à vingt litres de lait, et une de ces vaches peut produire pour cent francs de fromage en un seul été. Vous voyez, messieurs, que ces pauvres bêtes payent largement les soins qu'on leur donne. Sans bétail la Suisse serait un désert. Avec son bétail et par lui, c'est une terre bénie du ciel.

Herman avait pris en main un morceau de fromage et demanda en le regardant :

—Vous avez fait ici ce fromage vous-même ?

—Oui monsieur.

—C'est ce fromage que l'on apprécie dans le monde entier, et que les Français connaissent sous le nom de fromage de Gruyère ?

—En effet, monsieur, *Greyerzer Kase, Seweizer Kase*.

—Et n'est-ce pas abuser de vous demander comment vous préparez votre excellent fromage ?

Le berger se leva et dit :

—Ces messieurs sont désireux de s'instruire. S'ils veulent me suivre, je vais leur montrer comment nous fai-

sons le fromage. C'est de l'herbe des Alpes que vient le bon goût et la supériorité de notre fromage.

Il les conduisit dans une autre pièce qu'il appelait la fromagerie et leur dit :

—Nous eussions d'abord le lait, puis nous le faisons cailler au moyen de présure prise dans l'estomac d'un veau. Alors nous laissons couler le petit-lait, nous travaillons et pétrissons le fromage blanc, pour en exprimer l'humidité autant que possible. Nous donnons à ces fromages frais la forme qu'il convient, nous les enveloppons de linges trempés dans la saumure, et nous les rangeons sur des planches pour les laisser mûrir. Tous les jours on retourne les fromages et on humecte les linges. Enfin, on transporte ces fromages dans la vallée, où on les conserve jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur pleine maturité. Voilà tout l'art de la fabrication du fromage sur les Alpes messieurs.

Les Flamands le remercièrent de sa complaisance, lui demandèrent encore quelques explications de détail, et retournèrent se mettre à table.

Le berger était resté dans la fromagerie pour y ranger quelque chose ; il allait et venait avec un seau à chaque main, continuant sa besogne journalière jusqu'au moment où nos voyageurs se levèrent et l'appellèrent pour payer leur écot.

Ils ne lui demandèrent pas leur compte, mais lui mirent dans la main une petite pièce d'or, disant que si c'était trop il pouvait regarder le surplus comme la rémunération de sa complaisance.

L'homme les remercia et dit, lorsqu'ils étaient sur le seuil de sa cabane :

—Encore deux heures, messieurs, et vous arriverez à l'hôtel sur le Falhorn.

—Encore deux heures ! soupira Max Rapelings ! Il y a déjà six heures que nous sommes en route.

—C'est probablement parce que ces messieurs se sont reposés souvent et longtemps ; à partir d'ici le chemin devient beaucoup plus facile, et suit pendant très-longtemps un terrain presque uni. Bon voyage, messieurs !

—Brr ! Il gèle ici, grommela Max. J'en frissonne. Si nous mettions nos pardessus ?

—Non, non, marchons un peu plus vite ; dans trois minutes nous serons en transpiration. Tu vois bien que le chemin n'est pas si uni que le prétend cet honnête berger ?

—Tu as raison ; la chaleur que l'on se procure par le mouvement est la plus saine. Dépêchons-nous.

Ils marchèrent longtemps à pas légers et en causant gaiement de toute sorte de choses, même du petit gant. Cette fois Max consentit à peser plus sérieusement la singula-

rité de l'incident, et il reconnut qu'il y avait quelque chose d'étonnant et même de merveilleux dans le fait de ce

gant, si souvent retrouvé. Herman prétendait que c'était le même gant que la jeune fille pâle avait laissé tomber, près de la fosse aux ours, à Berne. Max ne voulait pas l'admettre ; mais quoi qu'il en fût, il avait jeté le gant dans un torrent près de Zweiluschinen, il l'avait laissé tomber par la fenêtre, dans l'obscurité, à Grindelwald, il l'avait jeté dans un abîme d'une effrayante profondeur sur la mer de glace, et chaque fois le gant leur était revenu ; il les avait même suivis jusque sur le Faulhorn. Si ce n'était qu'un concours de circonstances naturelles, on ne pouvait méconnaître que le hasard n'eût créé presque un roman complet.

Enfin, sacrifiant de nouveau à son amour de la plaisanterie, Max reprit :

—Oui, c'est un roman, et cela ne m'effraye pas médiocrement. Car enfin, si le hasard a poussé si loin cette aventure, le hasard voudrait-il peut-être donner un dénouement. Qui nous dit que la fin ne sera pas une scène de tragédie ?

—Tu ne peux pas rester sérieux dix minutes, murmura Herman. Si j'étais plus faible d'esprit, tes ridicules bavardages me feroient la tête de sonnettes. Le Russe est peut-être maintenant à trente ou quarante lieues d'ici, et toutes relations entre lui et nous sont pour toujours rompues. Tu secoues la tête, en doutes-tu ?

—Je suis presque convaincu du contraire.

—Mais pour quelle raison ?

—Écoute, Herman, écoute ; car cette fois du moins je vais parler sérieusement. Te souviens-tu que ce matin, après nous être reposés en regardant la vallée béante, nous avons traversé un bois épais ?

—Certainement, c'est alors que tu es resté en arrière pour détacher de la mousse des arbres.

Et te souviens-tu aussi que pendant plus d'une heure je me suis tu, et n'ai pas plus répondu à ce que tu disais que si j'étais sourd comme un pot ?

—Qu'est-ce que cela veut dire, pour l'amour du Ciel ! s'écria Herman. Si tu étais sourd, c'était de fatigue.

—Non, Herman, je n'osais pas te communiquer mes pensées, de peur que cette confiance ne te causât trop de frayeur.

—Et pourquoi vas-tu me la faire maintenant ?

—J'ai eu une hallucination, une vision, fruit des égarements de mon cerveau troublé... C'est si effrayant de voir son meilleur ami dans la situation la plus horrible !

—Ah ! ah ! dit le jeune avo-

cat en riant, te voilà en train de chercher un dénouement tragique à notre roman. Fais voir si tu as l'imagination féconde.

—Prends-le comme tu voudras, Herman. Voici la chose sans enjolivement et dans toute sa simplicité. Tandis que j'avancais à travers la sombre forêt, réfléchissant et rêvant, je vis tout à coup, par les yeux de l'âme, une contrée formée entièrement de montagnes rocheuses et d'effroyables abîmes. Nous, avec nos alpenstocks à la main, nous marchions haletants et suants, jusqu'au moment où nous arrivâmes sur le bord d'une vallée dont les flancs à pic et l'incommensurable profondeur nous donnaient le vertige. Alors quelque chose d'étonnant, quelque chose d'explicable frappa mes regards. Sur l'autre bord du ravin se tenait le Russe, la demoiselle pâle à côté de lui. Tandis que je dirigeais mes regards vers eux, je remarquai avec stupeur que la jeune fille pâle était occupée à dévider un écheveau de fil, qui paraissait tendu au-dessus de la vallée, était d'un rouge de sang. En le suivant des yeux, je vis que la jeune fille en tenait un des bouts et le tirait à elle, tandis que l'autre bout était attaché à ton cœur ou plutôt au gant que tu portes dans ton portefeuille sur la poitrine. Tu sentais sans doute la secrète attraction, car tu m'appelais à ton secours, criant que l'abîme exerçait sur toi une puissance magnétique et que tu t'y précipiterais infailliblement si je ne te retenais. Je te saisis par le milieu du corps et nous lutâmes tous deux en unissant nos forces : mon sang se glaça dans mes veines. Un frisson mortel me traversa l'épine dorsale ; car j'avais la conviction que toute résistance était inutile et que la demoiselle pâle nous entraînerait dans le gouffre dont l'insondable sein s'ouvrait béant devant nous comme un horrible tombeau. En effet, rien n'y fit : le fil se tendit de plus en plus, nous chancelâmes sur le bord du gouffre, nos pieds perdirent leur dernier appui, je me cramponnai à ton corps... et nous roulâmes dans l'effroyable abîme.

Et le roman finit ainsi ? dit Herman d'une voix étouffée.

—Non, la vision ne finit pas ainsi. Encore un moment. Nous ne tombâmes pas dans l'abîme, mais nous volâmes, attirés par la puissance magique du fil, jusqu'à l'autre bord. Là la jeune fille pâle te reçut dans ses bras avec un joyeux cri de triomphe qui résonna dans toutes les montagnes ; quant à moi je volai dans les bras du Russe, et celui-ci me serra sur sa poitrine à me briser les côtes. Puis le Russe leva la main au-dessus de la tête et s'écria ;

“Béni soit le fiancé de la nymphe des abîmes ! qu'il devienne le roi du pays des ténèbres et qu'il prenne possession de son royaume.” Et en disant ces mots il te donna une violente secousse, et toi et ta fiancée, vous fûtes précipités à dix mille pieds au moins dans le gouffre. J'avais dégagé une de mes mains et saisi le Russe à la gorge. Mais lui, sans se laisser émouvoir le moins du monde, me dit :

“Le père de la fiancée doit être présent à la fête des noces ; l'ami du fiancé conduire les promis à l'hôtel. Viens, mon naillard, ce n'est qu'un simple saut.”

Nous te suivîmes dans l'abîme sans fond où je n'arrivai que réduit en pièces et en morceau. Et ainsi finit le roman, de même que le combat, faite de combattants. Voilà un dénouement artistique ! De tous les personnages il ne reste que des bras et des jambes, et encore, en quel état !

Herman, qui n'avait pas écouté sans quelque émotion, poussa à la fin un bruyant éclat de rire ; le jeune docteur en fit de même. Il était très fier de son histoire qui, d'après lui, pouvait être mise en parallèle avec les romans de nos jours où l'on donne comme réelles et véritables beaucoup de choses plus invraisemblables encore.

Herman reconnut que ce récit n'était pas composé sans art ; mais il fallait, suivant lui, s'appeler Max Rapelings pour coudre ensemble un si monstrueux assemblage de sérieuse bouffonnerie.

En causant ainsi ils avançaient toujours. Ils s'arrêtèrent pendant quelques instants sur le bord du lac Bachalp. C'était une grande étendue d'eau dans un bassin rocheux entre des montagnes. Ils se récrièrent à cette vue, tant il leur semblait étrange de retrouver encore, à une hauteur de sept mille pieds, un lac sur lequel on eut pu facilement faire naviguer des bateaux.

Peu de temps après ils virent de la neige attachée au flanc des montagnes et passèrent même très près de cette neige. Ils sentirent en même temps que l'air devenait très froid, et commencèrent à frissonner chaque fois que, pour se reposer, ils s'asseyaient seulement pendant deux ou trois minutes sur le bord du chemin.

—C'est étonnant, je ne suis pas à moitié fatigué que ce matin, dit Herman ; je crois qu'au bout de quelques jours on serait tout à fait habitué à ces ascensions.

—C'est l'effet de l'air âpre et froid, dit Max. La chaleur que nous produisons en nous-mêmes, à force de marcher, nous sert à combattre le froid extérieur ; et puisque la marche et la chaleur sont devenus pour nous une source

de bien-être, tu ne dois pas t'étonner que nous ne soyons pas fatigués.

Ils avaient gravi quelques marches taillées dans un pan de rocher.

—Voyez là-haut, messieurs, l'hôtel du Faulhorn. Encore une heure, nous y sommes, dit le guide.

—Encore une heure marionna Max, et il en est déjà trois ! Allons, un peu de courage, Herman, sinon nous n'arriverons pas aujourd'hui.

—Que parles-tu de courage ? dit Herman en riant ; quel qu'un de nous reste-il en arrière, si ce n'est toi qui as eu assez de temps pour dévider le fil sanglant de ta vision ?

—Dites donc, mon ami, à dîne-t-on sur le Faulhorn ? demanda Max au petit guide.

—A deux heures, je pense, monsieur ; mais on prépare sur-le-champ à dîner pour les voyageurs qui le désirent.

—On ne peut probablement pas s'y procurer grand-chose ? Oh ! si, monsieur.

—De la viande aussi ?

—Oui de la viande fraîche, et tout ce que ces messieurs ont trouvé à leur hôtel de Grindelwald. Sur le Faulhorn demeure un brave aubergiste très-obligé et qui connaît la cuisine aussi bien que le meilleur cuisinier français. Je l'ai ouï dire souvent par les voyageurs.

—Ah ! ah ! s'écria Max ! Alors je vais joliment me régaler ; je te conseil, Herman, de ne pas surveiller cette fois le mouvement de mes mains. La tête t'en tournerait... En avant, en avant, il me semble que je flaire l'odeur de la cuisine.

—Je voudrais bien savoir, dit Herman, qui de nous deux à la plus grande faim... une faim particulière, une faim de mets chauds.

—Oui, de la soupe chaude de la viande chaude, un gigot de mouton, ne fut-ce qu'un gigot de chèvre.

—Ne parle pas de ces mets appétissants, je sens mon estomac qui dance de joie.

—Mais d'où cette nourriture ces provisions arrivent-elles sur le Faulhorn ?

—Tout cela est porté à dos d'homme sur la montagne messieurs.

Enfin, après avoir marché encore leste ment pendant une bonne demi-heure, les Flamands parvinrent à une grande maison de bois située au pied d'une dernière montagne en forme de quille.

C'est l'hôtel du Faulhorn, dit le jeune garçon. Mais pour jouir de la vue qui attire ici les touristes, il faut être là-haut sur le sommet le plus élevé. C'est encore quinze minutes à grimper.

—Oui, oui, grommela Max nous avons tout le temps. Je veux d'abord aller voir là dedans comment se comporte la cuisine.

Ils entrèrent dans l'hôtel

où cinq ou six autres voyageurs étaient en train de prendre du thé ou du café.

Un homme gros et rond vint à leur rencontre avec un visage souriant, les salua par quelques paroles amicales et leur demanda en très bon français s'ils passeraient la nuit sur le Faulhorn.

—Oui, monsieur, répondit Max. Mais la longue ascension... vous comprenez... Nous sommes affamés, et nous mangerions bien volontiers quelque chose.

—Un dîner ?

—Oui, oui, un dîner complet.

—Je regrette de n'avoir pas grand-chose pour le moment : un morceau de rôti et une épaule de chamois.

Max fit un bond comme s'il avait envie d'embrasser l'hôte.

Herman, mon cher Herman, du chamois, de la viande de chamois ! s'écria-t-il ; que cela doit être bon sur une montagne de plus de huit mille pieds de haut !

—Ces messieurs sont-ils pressés ?

—Pressés ? Nous mourons de faim.

J'aurai besoin d'une bonne demi-heure pour préparer leur dîner. Il faudra que ces messieurs prennent patience jusque-là.

—Donnez-nous un verre de kirsch en attendant.

Le jeune garçon s'approcha et présenta aux deux amis leur paletots.

Messieurs, leur dit-il, il fait très-froid ici.

—En effet, répondit Herman, c'est comme en plein hiver chez nous. L'air vif me saisit : dépêchons-nous de mettre nos paletots. N'y a-t-il pas de feu ici ?

—Si ces messieurs désirent du feu, ils n'ont qu'à demander ; mais le bois coûte aussi cher ici que le pain ; on l'apporte également à dos d'homme sur la montagne.

L'hôte versa au voyageurs le kirsch demandé et leur dit :

—Encore une demi-heure, messieurs, une bonne demi-heure. Je ferai de mon mieux pour vous préparer un dîner convenable.

—Et il y aura de la viande de chamois.

De la viande de chamois pour dix personnes.

Si ces messieurs veulent en attendant gravir la cime du Faulhorn, on peut se procurer ici des couvertures pour un franc.

—Des couvertures ? A quoi doivent servir ces couvertures ?

Il fait très froid sur le sommet du Faulhorn, messieurs. On s'enveloppe d'une couverture de laine comme d'un manteau, sans cela on n'est pas à son aise là-haut.

—Eh bien, votre idée est bonne, monsieur ; nous allons grimper sur le Faulhorn ; cela nous fera passer le temps.

On apporta deux couvertures de laines blanche, toutes pareilles à celles dont on se sert pour couvrir les lits, et on leur pendit sur les épaules.

Max Rapelings faillit éclater de rire lorsqu'il vit son ami marcher devant lui ainsi affublé ; il parla des revenants et des trois mages ; mais Herman, qui riait tout aussi fort de la tournure du jeune médecin, n'entendait pas ce qu'il disait.

Comme le chemin montait tout droit, ils eurent besoin de toutes leurs forces et gardèrent le silence, jusqu'à ce que, au bout d'un quart d'heure d'ascension, ils arrivèrent sur le sommet de la montagne où ils s'arrêtèrent en extase les bras levés au ciel.

—Eh bien, Herman, qu'en dis-tu ? demanda Max après un silence de quelque minutes.

—Je ne sais que dire ni que penser, répondit son ami plongé dans une admiration profonde. Il me semble que nous sommes ici au sommet de la terre. Tout un monde s'étend là sous nos yeux. Maintenant je ne me sens plus petit dans la nature : je suis grand, grand comme un géant, moi, qui peut embrasser ainsi d'un seul coup d'œil toute une création.

—Voilà des glaciers maintenant, s'écria Max. Il y en a des milliers dirait-on... C'est une mer immense avec des flots agités, et chaque flots est une montagne de plus de dix mille pieds de hauteur.

—Tais-toi, Max, tais-toi un instant... Jouissons en silence de ce majestueux spectacle.

Ils regardaient de tous côtés avec stupéfaction, si étourdis de toutes ces choses d'une grandeur incommensurable, qui les entouraient de toutes parts, qu'ils se frottaient le front pour éclairer leur idées.

Leur guide se rapprocha, et, montrant du doigt l'espace, il leur dit :

—D'ici, messieurs, on voit à quarante lieues de distance, et même plus loin. Voilà le Schrekhorn, 12,500 pieds, de hauteur ; plus loin le Finsteraarhorn, 13,230 pieds, et plus loin, à droite, la Jungfrau, le Breithorn, le Blumlisalp, le Wildstrubel, et une quantité d'autres montagnes dont je pourrais vous dire les noms ; mais cela aurait peu d'intérêt pour ces messieurs. Les points éloignés que notre vue distingue d'ici sont : de ce côté, les montagnes du Jura sur les frontières de France ; de l'autre côté, la pilate et le Righi, près de la ville de Lucerne, et là, du côté du sud, le pic du Diable, une montagne située dans la vallée du Rhône.

Mais quelle est cette surface d'un vert clair, là-bas dans cette effrayante profondeur ? demanda Herman.

—C'est une partie du lac de Thun, monsieur.